

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 29 JUIN 2017**

N°3 :

OBJET : Point administratif et financier

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

M. Rémy NAPPEY, Conseiller Départemental du Doubs, suppléant représentant Mme Géraldine LEROY

Région Bourgogne Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, Vice-Président de l'EPCC

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. François FAVORY

M. Denis GRANDJEAN

M. Roland MASSUDA, Directeur Régional Caisse des Dépôt

Représentants du personnel

Mme Nathalie DURAND-BRETON

M. Lionel VIARD

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. François FAVORY

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Loïc NIEPCERON

Absents excusés :

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâtel

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté

M. Jean-François GIRARD, personnalité qualifiée

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Modèle économique de l'EPCC

Le modèle économique de l'EPCC repose en 2017 sur l'équilibre suivant (cf. tableau page suivante).

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

| CHARGES (en millions d'euros) | 2016 | | | 2017 | | | PRODUITS (en millions d'euros) | 2016 | | | 2017 | | |
|--|------------|-------------|------------|--------------------------------------|------------|-------------|--------------------------------|------|------|--|------|------|--|
| | 2016 | 2017 | | 2016 | 2017 | | | 2016 | 2017 | | 2016 | 2017 | |
| Masse salariale | 2,43 | 2,64 | 43,7% | Recettes propres | 2,9 | 3,35 | 55,6% | | | | | | |
| Charges de structure (incompressibles) | 0,80 | 0,95 | 15,7% | Contribution statutaires | 0,99 | 0,99 | 16,4% | | | | | | |
| Hébergement, restauration, centre de congrès, librairie-boutique | 0,48 | 0,52 | 8,6% | Autres financements publics français | 1,2 | 1,20 | 19,9% | | | | | | |
| Activités culturelles et scientifiques | 1,39 | 1,70 | 28,2% | Subventions européennes | 0,2 | 0,49 | 8,1% | | | | | | |
| Stratégie de développement et communication | 0,20 | 0,23 | 3,8% | | | | | | | | | | |
| TOTAL des charges | 5,3 | 6,04 | 100 | TOTAL des produits | 5,3 | 6,04 | 100 | | | | | | |

Si la Saline royale est l'un des rares Centres culturels de rencontre (CCR) à avoir développé une part significative d'autofinancement (recettes propres) à plus de 55% du budget (3,35M€), celles-ci ne permettent pas de couvrir les charges fixes et incompressibles de fonctionnement (3,59 M€).

Les financements publics **dédiés au fonctionnement général** de la Saline royale étant restés stables ces dernières années, la stratégie économique qu'elle a engagée depuis 2012 avec le soutien de ses partenaires s'appuie sur :

- Une consolidation du fonctionnement de l'établissement de 2012 à 2014 (rationalisation des charges de fonctionnement général au regard de l'Etablissement et de sa mission de Service Public).
- La mise en place d'une politique d'investissement et de développement de 2015 à 2017 permettant d'accroître les recettes propres de l'Etablissement à la fois :
 - sur sa mission de service public (attractivité et fréquentation du monument et des rencontres culturelles) ;
 - sur ses secteurs économiques productifs (Librairie-Boutique et Evénements d'Entreprises et Séjours).

L'évolution des résultats successifs depuis 2013 jusqu'au résultat 2016 dont les comptes sont soumis aujourd'hui à l'approbation du Conseil d'Administration confirment les premières réussites de cette stratégie de consolidation et de développement :

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Résultat courant | 76 458 | 61 164 | -92 964 | 149 841 | 396 900 | 211 647 | 546 239 |
| Résultat exceptionnel | 329 966 | 16 534 | 21 230 | 45 938 | 57 242 | 79 936 | 56 452 |
| Bénéfice ou perte | 406 424 | 39 835 | -71 734 | 195 779 | 454 143 | 291 582 | 602 691 |
| Affectation au financement des investissements | 2 719 | 0 | 0 | 180 338 | 368 088 | 348 647 | |
| RESULTATS CUMULES | 369 822 | 409 657 | 337 923 | 353 364 | 439 419 | 382 354 | |

Les bons résultats de 2013 à 2016 ont ainsi permis à l'EPCC d'autofinancer ses investissements productifs pour les années à venir :

- **Renforcement de notre mission de service public culturel (rayonnement et ancrage territorial) :**
 - Création numérique audiovisuelle pour LUX SALINA
 - Réalisation d'un film documentaire sur la manufacture de sel
 - Développement d'un parcours sonore artistique et interactif dans les jardins et leur éclairage nocturne.
 - Nouvelle exposition permanente sur « L'invention du patrimoine mondial »
 - Applications smartphone, Parcours audioguide pour les enfants
 - Imprimantes 3D et jeux sur tablettes pour les adolescents
- **Amélioration des conditions de travail des salariés et des conditions d'accueil des visiteurs :**
 - Réduction des travaux de force : tracteur, camion-benne
 - Limitation des déplacements pénibles : triporteurs électriques
 - Refonte de la signalétique du monument
 - Elaboration du plan de gestion UNESCO
 - Développement d'un module de vente en ligne
 - Rénovation et augmentation de la capacité d'hébergement des dortoirs

• **Equipements permettant de réduire les dépenses de fonctionnement et d'augmenter les recettes propres :**

- Logiciel AGORA pour optimiser la gestion des chambres et des salles
- Mini-pelle pour les jardins (suppression des prestations coûteuses de terrassement)
- Vidéoprojecteurs, mobiliers des salles de séminaire, etc.

Dans le but de **maintenir les emplois et la mission de service public de la Saline royale**, le Conseil d'Administration confirme la stratégie suivante :

1. **Voter des budgets primitifs en équilibre et sincères.**
2. **Dégager si possible de nouvelles marges de manœuvre en cours d'année** pour aller au-delà de l'équilibre budgétaire.
3. **Utiliser les marges ainsi créées pour financer les investissements productifs** qui permettront à l'EPCC de :
 - Améliorer les conditions de travail des salariés,
 - Positionner la Saline royale comme un lieu de patrimoine et d'action culturelle incontournable en Europe.
 - Augmenter son attractivité, développer, diversifier et fidéliser l'ensemble de ses publics sur l'ensemble de l'année et lutter contre la saisonnalité de sa fréquentation.

Compte de gestion et compte administratif 2016

Affectation du résultat 2016

Conformément à l'article 9 - 5° des statuts de l'EPCC Saline royale le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'approbation des compte de gestion, compte administratif et affectation du résultat de l'exercice clos.

Compte administratif

Le compte administratif 2016 fait apparaître un solde d'exécution positif en section de fonctionnement de **602 690,73 euros**, et un solde d'exécution positif en investissement de **52 513,71 euros**. Le présent rapport synthétise les principaux éléments figurant dans la maquette « Compte administratif 2016 » en pièce jointe. Le compte administratif 2016 est conforme au compte de gestion produit par le Comptable public.

1 – Le solde d'exécution positif en section de fonctionnement de 602 690,73 euros

Le résultat de fonctionnement évolue de +292 k€ en 2015 à +603 k€ en 2016.

Cette évolution est la traduction de la mise en œuvre de la stratégie de développement en 2016, dont les principales variations entre les réalisations 2015 et 2016 – en complément d'une gestion rigoureuse des dépenses – reposent sur la stratégie de développement des recettes propres.

De nouvelles recettes propres (+ 234 k€) traduisant le développement de l'autonomie financière de l'EPCC entre 2015 et 2016 :

- ✓ + 161 k€ de plus qu'en 2015 pour la billetterie (+19% de chiffre d'affaires) dont :
 - 69 k€ de billetterie Jordi Savall
 - 85 k€ de billetterie Lux Salina
 - 9 k€ de billetterie traditionnelle (+1,14% de chiffre d'affaires)
- ✓ + 41 k€ de plus qu'en 2015 pour l'action culturelle dont :
 - 11 k€ pour le Trail des 2 Salines
 - 30 k€ en coproduction régionale (Jordi Savall)
- ✓ + 22 k€ de plus pour la librairie-boutique (+8% de chiffre d'affaires)
- ✓ + 43 k€ de plus qu'en 2015 de mécénat
- ✓ -33 k€ pour le Pôle EES (-3,8% de chiffre d'affaires) à mettre en lien avec la baisse des charges directes d'activité du Pôle de -38 k€ dont :
 - +23 k€ pour l'activité Colloques
 - - 6 k€ pour la Table des Jardins
 - -50 k€ pour l'Hôtel

Notes sur l'évolution de l'activité du Pôle Evénements d'Entreprises et Séjours (EES) :

La baisse du Chiffre d'Affaire du Pôle EES (volet commercial) s'explique par une année 2015 exceptionnelle en termes de volume d'activité, pour la Saline royale comme pour l'ensemble des professionnels du secteur. L'enjeu principal pour la Saline royale ne se situe pas tant sur le volume d'activité du Pôle EES que sur le résultat de celui-ci.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Ainsi le Pôle EES continue à générer du bénéficiaire qui participera à cofinancer le projet culturel et la mission de service public de l'EPCC. En effet, le volet commercial de ses activités a permis de réaliser en 2016 le résultat le plus élevé de l'histoire de la Saline royale, à hauteur de 222.000 €.

| Résultat commercial EES | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|
| Table des Jardins / Restaurant | 8 550 € | -16 752 € | 426 € | 19 394 € |
| Hôtel 3 Etoiles | 29 617 € | 33 431 € | 44 300 € | 11 850 € |
| Colloques | 20 519 € | 49 627 € | 90 970 € | 191 059 € |
| TOTAL EES commercial | 58 687 € | 66 305 € | 135 696 € | 222 303 € |

Il convient de noter que, en plus de ses activités commerciales, le Pôle Evénements d'Entreprises et Séjours assure l'hébergement, et la restauration des artistes et des partenaires associés aux activités culturelles (sans générer de recettes commerciales). L'augmentation significative de l'action culturelle depuis 2015 (événements, résidences...) s'est appuyée sur la capacité et la qualité d'hébergement de la Saline. Ces hébergements ne sont donc pas ouverts à la commercialisation autant qu'ils le pourraient, ce qui peut ralentir l'évolution du chiffre d'affaires de l'hôtel mais qui contribue à l'accroissement de l'activité culturelle.

Une évolution des subventions et contributions publiques (+ 790 k€) ciblées sur le développement de projets (les contributions statutaires étant maintenues stables depuis 2012 à hauteur de 998k€) et permettant d'accompagner le développement exponentiel de l'action culturelle :

- ✓ 315 k€ de plus qu'en 2015 de financements européens sur projets (complétés par 26k€ de subventions de la Région et du Département pour le projet Patrimoine du Sel - Interreg) ;
- ✓ 300 k€ pour la résidence de Jordi Savall (DRAC, Région et Département) ;
- ✓ 150 k€ pour Lux Salina (Département).

Une évolution des charges d'activités (+ 470 k€ soit + 48%) par rapport à 2015 traduisant la maîtrise des dépenses pour les activités traditionnelles de la Saline royale et le développement important de son programme d'actions culturelles :

- ✓ 556 k€ de plus qu'en 2015 pour les nouvelles actions :
 - 350 k€ pour la résidence de Jordi Savall
 - 185 k€ pour Lux Salina
 - 21 k€ pour le Trail des 2 Salines
- ✓ - 87 k€ pour les activités traditionnelles de la Saline :
 - + 54 k€ pour la Librairie -Boutique
 - - 38 k€ pour le Pôle EES (partie commerciale)
 - - 60 k€ pour la programmation culturelle, réaffectés sur les 3 nouveaux projets culturels
 - - 30 k€ pour les Jardins
 - - 13 k€ pour l'activité Musées et Patrimoine

Une évolution maîtrisée des charges de structure (+ 130 k€ soit + 4,5%) qui ont pourtant permis de porter et d'accompagner le développement d'actions et d'événements majeurs en 2016 par rapport à 2015 :

- ✓ + 83 k€ (+4%) pour les ressources humaines
- ✓ + 63 k€ (+ 48%) pour les amortissements des investissements
- ✓ - 16 k€ (-3,5%) pour les charges directes de structure

La Direction constate ainsi que l'excédent exceptionnel de 2016 s'explique par :

- ✓ La poursuite d'une gestion rigoureuse en particulier dans la maîtrise des charges de structure et le contrôle des dépenses de fonctionnement.
- ✓ Le montage de plusieurs projets européens qui – s'ils n'apportent pas de subventions pérennes – permettent d'accroître les réseaux internationaux et la notoriété de la Saline, et de donner vie à des projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien de l'Europe et des collectivités locales.
- ✓ Le développement continu de ses activités commerciales permettant de cofinancer ses activités culturelles.
- ✓ L'atteinte des objectifs de recettes attendues en termes de billetterie : 799,1 k€ pour les visites de la Saline, 68,6 k€ pour les concerts de Jordi Savall et 66,0 k€ pour les spectacles Lux Salina.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- ✓ L'enrichissement de l'offre culturelle de la Saline tout au long de l'année (Lux Salina, Jordi Savall et Orphéus XXI, David Gilmour...) avec le soutien de ses partenaires (Etat, Région et Département).

Ce résultat - s'il atteste de la bonne exécution du plan de redressement économique mis en œuvre depuis 2013 et des premiers résultats du plan de développement – **ne doit pas masquer la fragilité structurelle du modèle économique à ce jour.**

Pour atteindre ce résultat exceptionnel de fonctionnement en 2016, l'EPCC s'est appuyé sur plusieurs éléments de nature conjoncturelle dont principalement :

- ✓ 407 k€ de financements européens, par nature non pérennes ;
- ✓ 130 k€ de recettes nettes pour le seul concert de David Gilmour.

Or pour poursuivre sa stratégie de consolidation et de développement, l'EPCC doit pouvoir tenir ses engagements structurels et en particulier les 296 k€ prévus pour le financement des priorités du plan d'investissement 2017.

2 – Le solde d'exécution positif en section d'investissement de 52 513,88 euros

Le cumul des résultats antérieurs de la section d'investissement était de 5 040,83 euros au 31/12/2015. Au 31/12/2016, avec un solde d'exécution positif de **52 513,88 euros**, le nouveau cumul des résultats d'investissement atteint ainsi **57 554,71 euros**.

En 2016, l'EPCC a pu autofinancer ses investissements à hauteur de **89,8%**, pour un montant total de **526 733 euros** :

| TRAVAUX REALISES PAR NOUS MEMES |
|---|
| Installation réseau pour caisse TDJ |
| Isolation thermique Maréchalerie |
| Salle de projection film Saline |
| Réalisation mobilier salons EES |
| Remplacement éclairage basse consommation |
| Parcours sonore dans les jardins |
| Eclairages jardins |
| Eclairage Maréchalerie |
| Voliges pelouses demi-cercle |
| Réalisation mobilier librairie |
| Douches atelier |
| Pose mobilier 6 SDB Gardes |
| Cimaises Mines de Sel |

| ACQUISITION DE MATERIELS OU AGENCEMENTS |
|---|
| Film documentaire DVD Saline |
| Création audiovisuelle Lux Salina |
| Licence IREC GTS V5 |
| Billetterie vente en ligne IREC |
| Signalétique intérieure étude et définition |
| Remplacement matériel vétuste |
| Remplacement matériel informatique |
| Lampes extérieures pour TDJ |
| 11 audioguides |
| 14 kakemonos sur Dibond |
| Plan de gestion UNESCO |
| Lits superposés Gîte |
| Aspirateur chantier Jardins |
| Tondeuse Husqvarma |
| Nettoyeur haute pression eau chaude |
| Grands pots Séminaires |
| Barrières HERAS |
| Broyeur accotement |
| Tables Pasteur |
| Véhicule Kangoo |
| Véhicule Nissan |
| Aide audition boucle magnétique |

Le **financement de ces investissements**, qui permettent d'améliorer les conditions de travail, de réduire nos dépenses de fonctionnement et surtout de renforcer l'attractivité de la Saline et donc d'augmenter ses recettes propres, **constitue la meilleure option de l'EPCC pour maintenir l'ensemble de ses missions de service public et de ses emplois.**

3 – Résultats cumulés, compte de gestion et affectation du résultat 2016

- Le résultat cumulé sur la section d'exploitation depuis la création de l'EPCC en 2009 s'établit donc à 985 044,82 euros au 31/12/2016.
- Le résultat cumulé sur la section d'investissement depuis la création de l'EPCC en 2009 s'établit ainsi à 57 554,71 euros au 31/12/2016.
- Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2016 :

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- **349 087,00 euros** pour financer les projets d'investissement 2017 au compte 1068, en complément du résultat cumulé sur la section d'investissement de 57 554,71 euros soit **un total de 406 641,71 euros** pour le financement des investissements 2017 ;
- et le solde soit **635 957,82 euros** sur la ligne budgétaire n°R002 dont **426 843,28 euros sur les réserves budgétaires** de l'établissement.

Cette proposition d'affectation du résultat permet à la fois :

- D'adapter les réserves de l'établissement (ligne budgétaire R002) à l'évolution du volume d'activité, avec une augmentation de 44 489 euros.
- Cette consolidation des réserves budgétaires permet de répondre à la préoccupation des membres du Conseil d'Administration de maintenir les fonds propres à un niveau satisfaisant.
- D'accompagner et structurer le développement des activités qui génèrent et fidélisent de nouveaux publics (évènementiels, communication, accompagnement des publics).
- De financer les investissements productifs indispensables à l'EPCC pour préparer l'avenir, dans une perspective d'accroissement de ses recettes propres.

Le compte de gestion produit par le comptable public, présenté en annexe, reflète avec exactitude les éléments contenus dans le compte administratif.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc et Senans de :

- Approuver le compte de gestion 2016 tel que figurant en annexe au rapport, produit par le Comptable public.
- Approuver le compte administratif 2016 tel que figurant dans la maquette jointe au rapport.
- Approuver l'affectation du résultat excédentaire sur la section d'exploitation de 985 044.82 euros en deux parties : 349 087.00 euros pour financer les projets d'investissement 2017 au compte 1068 et le solde sur la ligne budgétaire n° R002, soit 635 957.82 euros.
- Approuver le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 57 554.71 euros à la ligne budgétaire n° 001 – résultat reporté qui sera repris sur la DM1.

Décision Modificative n°1 du budget 2017

Cette décision modificative permet d'inscrire des recettes et des dépenses nouvelles non prévues lors du vote du budget primitif 2017, mais aussi de réviser le montant de certaines dépenses et recettes prévues en sections de fonctionnement comme d'investissement.

La totalité des modifications proposées sont regroupées dans la maquette budgétaire jointe en annexe au rapport.

Les principales modifications sont les suivantes :

En section de fonctionnement, équilibrée à 1 312 212,31 € :

- Le résultat cumulé au 31/12/2016 est affecté en trois parties :
 - 349 087,00 € pour financer les besoins d'investissement 2017.
 - 158 157,76 € pour financer les nouveaux besoins du budget de fonctionnement 2017.
 - 477 800,06 € virés en section d'investissement pour mettre en avant les projets d'investissement prévus au PPI pour 2017-2018. Cette somme représente les seules réserves de l'EPCC.
- Inscription de nouvelles dépenses :
 - + 84 400 € liés à de nouveaux Travaux Réalisés Par Nous-Mêmes (agencement et rénovation de bureaux).
 - + 40 000 € pour les achats supplémentaires de la librairie - boutique liés au fort développement de l'activité grâce notamment aux produits « Tintin et Hergé » et à l'augmentation de la fréquentation grâce à l'exposition.
 - + 79 000 € pour la réalisation du nouveau projet « L'Hiver à la Saline » (patinoire et marché de Noël) permettant de développer la fréquentation du lieu sur une période traditionnellement très creuse.
 - +12 600 € pour l'organisation de la 2^{nde} édition du Trail des 2 Salines.
 - – 45 963,51 € de dépenses liées à la réalisation du projet « images et son numérique » et à l'affectation en investissement de la création des nouvelles images pour Lux Salina (initialement prévus en budget de fonctionnement).
 - + 11 964 € pour la réalisation du projet Orphéus XXI affecté à l'année 2017 (projet triennal).

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- + 76 600 € pour la réalisation de la résidence de Jordi Savall en 2017, dont 2 nouveaux projets générant directement des recettes.
- + 72 100 € de budget RH supplémentaire dont 33 000 € pour le gardiennage supplémentaire que nous avons dû mettre en place dans le cadre de l'exposition Hergé à la Saline (exigence de Moulinsart pour la sécurité de ses originaux) et 34 000 € d'indemnités de fin de contrat non prévisibles et non provisionnés au budget.
- – 25 534 € pour l'accueil et la scénographie des expositions « Hergé et Tintin » et Nathalie Novi.
- + 27 384 € pour l'organisation de l'évènement Lux Salina 2 correspondant à la réalisation de la bande son avec des institutions musicales régionales (Orchestre Victor Hugo de Franche-Comté et Chœur ARSYS) de préférence à un projet initial d'enregistrement avec l'orchestre de SOFIA (Bulgarie).
- + 48 020 € en budget de fonctionnement général dont 16 000 € pour les fluides (liés au développement des activités et de l'établissement), 9 000 € en budget formation (dont une contrepartie est prévue en recettes pour leur prise en charge par notre OPCA) et 6 500 € pour l'évolution des différents contrats de maintenance.
- + 30 500 € affecté au budget communication afin d'accompagner les nouveaux projets et consolider notre stratégie de développement des publics.
- Evolution des recettes :
 - + 17 431 € de subvention Europe Créative pour le projet Orphéus XXI correspondant au montant des charges éligibles recalculé sur le projet pour l'année.
 - + 61 000 € de recettes générées par le projet « Hiver à la Saline ».
 - + 45 000 € de recettes pour la résidence de Jordi Savall (coproduction) et une réévaluation de – 10 000 € pour les recettes de billetterie.
 - + 80 000 € liés au succès de la Librairie- Boutique depuis avril 2017.
 - + 8 000 € de recettes directes pour l'organisation de la deuxième édition du Trail des 2 Salines.
 - + 15 000 € de subvention de la DRAC pour la mise en œuvre de l'opération de médiation culturelle et d'éducation artistique « hors les murs ».
 - + 91 477 € liés à la valorisation des Travaux Réalisés Par Nous-Mêmes.

En section d'investissement, équilibrée à 591 410, 77 € :

- Nouvelles opérations :
 - L'inscription des nouveaux travaux réalisés par nous-mêmes pour 69.577€ (agencements et rénovation de bureaux, finalisation de la banque d'accueil de la Saline, nouvel espace Librairie-Boutique).
 - La création des nouvelles images pour Lux Salina (50.160€).
 - Remplacement et rénovation des sols et de l'escalier du Hall Serge Antoine (23.000€).
 - Licences et matériel informatique (7.650€).
 - Remplacement du véhicule détruit (7.000€).
 - Matériel pour travaux (4.100€).
 - Remise en état de maquettes du Musée Ledoux (5.000€).
 - Ajustement du Plan Pluriannuel d'Investissement tel que présenté en annexe (- 1919,51€).
 - 426 843,28 € virés en section d'investissement pour mettre en avant les projets d'investissement futurs.
- Evolution des recettes :
 - Le report du résultat 2016 (57 554,71€).
 - Affectation au compte 1068 des besoins d'investissement de 2017 à hauteur de 349 087 €, au lieu des 296 087 € envisagés initialement lors du vote du budget primitif.
 - Une subvention de l'agence de l'eau pour 3 056€.
 - 426 843,28 € virés en section d'investissement pour mettre en avant les projets d'investissement futurs. Cette somme représente les seules réserves de l'EPCC (soit 1 mois de fonctionnement).

Le Plan d'Investissement présenté en annexe au rapport reprend le détail actualisé des réalisations et prévisions d'investissement sur la période 2017.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc et Senans d'adopter la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport et de valider le plan d'investissement de l'EPCC et ses priorités pour 2017.

Mise à jour de la politique tarifaire

Médiation culturelle : projet « Hors les Murs »

Dans le cadre des ateliers hors-les-murs sur les expositions temporaires et permanentes proposés par l'équipe de médiation culturelle de la Saline royale d'Arc-et-Senans, nous avons établi des forfaits pour les établissements (hors médiathèques du Doubs qui bénéficient de la gratuité). Ces forfaits comprennent l'intervention d'une médiatrice, les temps de déplacements ainsi que le matériel fourni.

- Pour les « visites-ateliers » :
 - 75 euros pour un atelier
 - 120 euros pour 2 ateliers sur le même jour
 - 30 euros par atelier à partir du 3ème sur le même jour.

Pour toute intervention dans un établissement à plus de 50 kilomètres de la Saline royale, l'EPCC se réserve la possibilité de ne pouvoir intervenir qu'à partir de deux ateliers sur la même journée.

- Pour les « visites-images » :
(Présentation simple de 1h des expositions permanentes ou temporaires)
 - Pour 2 X 1h : 70 euros (forfait minimum)
 - Pour 3 X 1h = 100 euros
 - Pour 4 X 1h = 110 euros

Table des jardins :

La nouvelle carte de la table des jardins, rassemblant l'ensemble des tarifs, est jointe en annexe au rapport.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale de valider les nouveaux tarifs de l'EPCC tels que détaillés dans le rapport.

Sortie des immobilisations

Un certain nombre de matériels, dont la liste est donnée ci-dessous et dont la valeur nette comptable est nulle, est hors service ou obsolète.

Ce matériel sera soit détruit, soit proposé à des associations ou des salariés – comme l'a souhaité le Conseil d'Administration en 2010 – à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction, selon les types de matériels considérés, leur état et leur valeur comptable.

| COMPT E | N° INVENTAIRE | N° FICHE | DÉSIGNATION | DATE D'ENTRÉE | VALEUR BRUTE A SORTIR |
|---------|---------------|----------|----------------------------|---------------|-----------------------|
| 2183 | C0128 | 221 | CISAILLE MASICOT | 11/08/1993 | 273,65 € |
| 2184 | D0264 | 377 | TABLE DE SALON | 01/03/1992 | 172,03 € |
| 2183 | C0011 | 174 | PC DC5800 MT CAISSE BILLE | 09/03/2009 | 522,00 € |
| 2183 | C0014 | 177 | ORDI SIEMMENS SCENIC 560 | 25/02/2004 | 90,00 € |
| 2183 | C0032 | 191 | ORDINATEUR SCENIC YTAGO | 28/03/2006 | 549,00 € |
| 2183 | C0049 | 208 | 1 PC ESPRIMO F2511 C2D + E | 26/09/2007 | 725,98 € |
| 2184 | D0030 | 275 | MEUBLE ACCUEIL VISITEURS | 30/04/2002 | 7 267,67 € |
| 2184 | D0068 | 309 | CHAISES APOLLINE TUBE AR | 16/11/2009 | 488,60 € |

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc et Senans de valider la destruction ou la cession à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction des matériels tels que présentés dans la liste jointe au rapport et de les sortir de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC.

Marché supérieur à 50.000 € HT (patinoire temporaire).

L'établissement public de coopération culturelle prévoit de lancer un marché à lot unique de prestation pour l'installation temporaire d'une patinoire et des matériels et services associés dans la Berne Ouest dont le montant peut dépasser 50.000 € HT.

- Durée : un an
- Allotissement : un lot unique
- Critères de sélection des offres :
 - Prix : 60 points.
 - Valeur technique (qualité et pertinence des expériences antérieures et de la proposition de prestation, précision de la proposition technique et lisibilité du devis détaillé, garanties apportées sur la protection des locaux utilisés, garanties apportées sur la qualité de la prestation et du matériel utilisé) : 40 points.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC d'autoriser le Directeur à lancer et signer le marché relatif à la prestation pour l'installation temporaire d'une patinoire et des matériels et services associés, supérieur à 50.000 €, tel que détaillé dans le rapport

Modifications des arrêtés de régie

Conformément aux préconisations du Payeur départemental du Doubs, et afin d'adapter leur fonctionnement à l'évolution des activités de la Saline royale, il est proposé au Conseil d'Administration de modifier les actes de constitution des régies d'avances et de recettes de l'EPCC.

Ces modifications permettent d'intégrer :

- Les encaissements d'acomptes et de cautions, la location de matériel par la Saline royale dans le cadre de ses activités (notamment pour l'installation temporaire d'une patinoire) ;
- Le remboursement de recettes préalablement encaissées (notamment dans le cas d'annulation de spectacle) ;
- D'intégrer la vente en ligne dans les moyens de recouvrement possible des recettes ;
- D'adapter le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver à l'augmentation des activités en haute saison.

Conformément à la recommandation de la DGFIP (instruction sur les moyens de paiement du 22/07/2013 GCP-13-0017) dans le cadre de la vente en ligne :

« Le paiement par carte bancaire à distance [...] ne permettant pas au commerçant d'effectuer tous les contrôles sur la carte imposés par la réglementation (notamment pour s'assurer que le client est le véritable porteur de la carte), celui-ci n'offre pas au commerçant la garantie des paiements. Le Groupement CB a en effet fixé la règle selon laquelle le commerçant qui accepte la carte bancaire dans le cadre de la vente à distance, « assume l'entière responsabilité des conséquences dommageables directes ou indirectes de tout débit erroné ou contesté par le client. L'assemblée délibérante de l'organisme public doit donc accepter de prendre en charge sur son budget les impayés dans le cadre de la vente à distance ».

il est proposé au Conseil d'Administration de valider la mise en place de la possibilité et d'accepter de prendre en charge sur son budget les impayés dans le cadre de la vente à distance.

Il est à noter que la Saline royale a déjà souscrit un contrat NET 3D-secure et bénéficie de la garantie de paiement contre la fraude et les répudiations de paiement. Le commerçant est protégé que le porteur soit identifié 3-D Secure ou non.

Les avenants portant modifications des arrêtés de régie qui seront soumis au contrôle de légalité par le Payeur départemental sont présentés en annexe au rapport.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc et Senans d'autoriser le Directeur à apporter les modifications aux arrêtés de régie d'avances et de recettes telles que présentées en annexe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR VOTE**

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2016 tel que figurant en annexe au rapport, produit par le Comptable public.

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2016 tel que figurant dans la maquette jointe au rapport.

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat excédentaire sur la section d'exploitation de 985 044.82 euros en deux parties : 349 087.00 euros pour financer les projets d'investissement 2017 au compte 1068 et le solde sur la ligne budgétaire n° R002, soit 635 957.82 euros.

APPROUVE à l'unanimité le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 57 554.71 euros à la ligne budgétaire n° 001 – résultat reporté qui sera repris sur la DM1.

ADOpte à l'unanimité la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

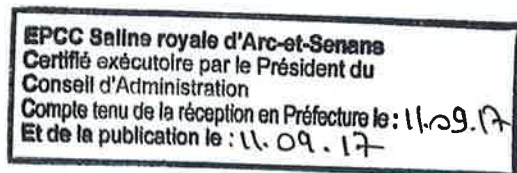
VALIDE à l'unanimité le plan d'investissement de l'EPCC et ses priorités pour 2017.

VALIDE à l'unanimité les nouveaux tarifs de l'EPCC tels que détaillés dans le rapport.

VALIDE à l'unanimité la destruction ou la cession à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction des matériels tels que présentés dans la liste jointe au rapport et de les sortir de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à lancer et signer le marché relatif à la prestation pour l'installation temporaire d'une patinoire et des matériels et services associés, supérieur à 50.000 €, tel que détaillé dans le présent rapport.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à apporter les modifications aux arrêtés de régie d'avances et de recettes telles que présentées en annexe au rapport.



La Présidente

Christine BOUQUIN

Préfecture du Doubs

Reçu le 11 SEP. 2017



Contrôle de légalité